PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SÉMINAIRE

LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES JUDICIAIRES. QUI ET COMMENT ?

14 mars 2019

Centre Panthéon - salle des Conseils - 2e étage, escalier M

S'INSCRIRE AUPRÈS DE MME CERIANI - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Cycle de conférences « Flexibles notions - La protection des majeurs »

Dans le cadre de ses séminaires autour du thème « **Flexibles notions - La protection des majeurs** », le Laboratoire de sociologie juridique avec le concours du master 2 Usages sociaux du droit, organise une deuxième séance qui portera sur :

La mise en œuvre des mesures judiciaires. Qui et comment ?

Direction scientifique : Dominique Fenouillet et Jean Garrigue
Organisation administrative : Nathalie Ceriani

en présence de :

> **Sylvie de BELLABRE-LEBIEDINSKY**, Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs
> **Olivier GODIN**, Mandataire judiciaire à la Protection des Majeurs
> **Elise KAZMIERCZAK**, déléguée à la protection des majeurs, Adiam Tutelles
> **Véronique MASSINGER**, psychologue, AEDE
> **Valéry MONTOURCY**, avocat, barreau de Paris
> **Dominique PELLOUX-PRAYER**, déléguée à la protection des majeurs, chargée des affaires juridiques, Espace Tutelles
> **Pascal RÉMY**, directeur des ESAT La Pyramide et APM
> **Philippe ROGER**, directeur-adjoint de l'Udaf 93